

## ***Économie des langues et des politiques linguistiques.***

Alain Alcouffe<sup>1</sup>.

### **Introduction.**

L'intérêt des économistes pour les langues est fort ancien et on peut noter déjà ces préoccupations chez les pères fondateurs de l'économie moderne. Il suffit ici de rappeler l'intérêt d'Adam Smith ou de Turgot pour l'origine des langues mais leur intérêt concernait leur origine dans le cadre des progrès de l'humanité vers une société reposant sur les échanges marchands. Mais la différenciation des sciences sociales et la séparation de la sociologie et de l'économie à la fin du 19<sup>e</sup> siècle a conduit les économistes à s'éloigner de ces parallèles abandonnés aux anthropologues ou aux sociologues ou aux linguistes. Cet éloignement ne concerne pas simplement le domaine des langues mais il ne facilite pas la compréhension de l'économie des langues et le dialogue entre les différentes parties concernées par les langues. L'économie des langues « s'appuie sur le paradigme de la théorie économique et se sert des concepts et outils de l'économie dans l'étude de relations dans lesquelles interviennent des variables linguistiques; elle se penche principalement, mais pas exclusivement, sur les relations dans lesquelles interviennent également des variables économiques » (Grin1996). Avant de présenter le contenu de l'économie des langues il faut retracer brièvement l'évolution du paradigme économique lui-même. D'après Jean-Baptiste Say (1803) «l'économie politique montre comme se forment, se distribuent et se consomment les richesses». Il est significatif que JB Say qui était beaucoup plus détaché d'une conception «objective » de la valeur que les classiques anglais ait fait de l'économie un domaine particulier des activités sociales, sans distinguer le matériel et l'immatériel. Mais cette conception a été progressivement supplanté par celle qui voit « dans l'économie un aspect de toute activité humaine » de sorte que les approches en termes de classes sociales et de grands agrégats soient supplantées par une approche qui met l'accent sur le comportement des agents. Ainsi Lionel Robbins (1932) donne une définition de la science économique, dominante aujourd'hui, selon laquelle l'économie est « science qui étudie le comportement humain dans la relation entre des fins et des moyens rares à usages alternatifs ». Cette définition mettait au centre de l'analyse le comportement d'optimisation et renforçait la prédominance de l'individualisme méthodologique. Celui-ci repose sur l'idée que « les ensembles sociaux sont des métaphores qui n'existent que dans l'esprit humain et n'ont pas d'autre substance que celle des individus qui les composent. Au sens large, on peut caractériser l'individualisme méthodologique par trois propositions qui postulent que :

- ❖ seuls les individus ont des buts et des intérêts;
- ❖ le système social, et ses changements, résultent de l'action des individus ;.
- ❖ tous les phénomènes socio-économiques sont explicables en dernière instance dans les termes de théories qui se réfèrent seulement aux individus, à leurs dispositions, croyances, ressources et relations.

### **L'origine de la langue .**

Le glissement du champ de l'économique vers une théorie de l'action rationnelle explique que les économistes ne limitent plus leur champ d'investigation à l'activité économique dans son acception classique, notamment la production, la consommation et l'échange marchand mais avant d'être formalisé dans la méthodologie des sciences sociales, l'explication des

---

<sup>1</sup> L'auteur remercie F. Grin dont les nombreux travaux forment une part essentielle de « l'économie des langues » mais aussi P. Blanchet, J.R. Alcaras, J.P. Brana, S. Henson, R. Kahn, J. Ortega, F. Pic et le Cirdoc pour leurs aide et remarques. Il reste responsable des idées exprimées dans cet article.

phénomènes sociaux comme le résultat non intentionnel de comportements individuels a été utilisée pour expliquer l'apparition de « la langue, comme celle du droit, de l'état lui-même ainsi que de différents phénomènes socio-économiques comme l'apparition des marchés, de la concurrence, de la monnaie » (Menger, 1883, p. 263).

Menger se situe ici dans le prolongement de Smith qui établit comme l'a montré Alonso-Cortes (2008) un lien entre développement économique (associé chez lui à la division du travail) et langue. Son raisonnement est le suivant :

1. La division du travail provient de la propension de l'homme à l'échange.
2. La propension à échanger les résultats de la persuasion, ou l'utilisation de la langue pour communiquer.
3. Par conséquent, la division du travail est un développement qui trouve son origine dans la persuasion, une utilisation de la langue pour communiquer.

Le lien entre la communication linguistique et la division du travail, ou la spécialisation, fait du langage un phénomène de la coopération sociale. Pour Smith c'est seulement là où existe la division du travail qu'il y a aussi de la communication telle qu'elle est requise pour la coopération. Un siècle plus tard, Menger va s'intéresser au cadre de cette coopération et surtout à son origine. Il soutient dans son ouvrage l'idée que les institutions peuvent être le résultat de multiples décisions individuelles sans concertation ni visée communes.

En liant ainsi droit, langue et monnaie, Menger amorce une approche qui au-delà de l'école autrichienne<sup>2</sup> influence les approches néo-institutionnalistes comme l'a montré Hodgson (1992). Cet auteur a développé les remarques de Menger. D'après lui, la langue peut également s'autoréguler, parce que les individus sont incités à clarifier leurs paroles. Bien que le sens - le signifié - puisse être ambigu, le codage lui-même - le signifiant - doit être sans équivoque. Quand nous communiquons, nous sommes incités à utiliser des mots et des sons d'une manière qui respecte autant que possible la norme perçue. La langue est un autre exemple d'une convention qui comporte des «lock-in»[...] parce que dès lors qu'elle sera largement utilisée les autres seront incités à s'y conformer également. D'une manière similaire, il existe des conventions technologiques, des jauges de chemin de fer à des logiciels, qui se reproduisent en raison des «externalités de réseau» [...] et l'utilisation généralisée. Avec la langue, nos penchants innés à imiter sont pleinement utilisés, et nous n'avons pas d'incitations pour freiner leur fonctionnement. Même si les langues changent dans le temps, il existe des incitations à se conformer aux normes linguistiques de la région ou un contexte donné et donc à les renforcer. Les normes linguistiques sont donc presque entièrement autorégulées, à la différence de la monnaie ou des lois. Les justifications d'une intervention de l'Etat sont donc beaucoup plus fortes dans le cas du droit et de la monnaie que dans le cas de la langue.

Il est important d'insister sur le positionnement du problème par Menger : il s'agit de fournir d'une réflexion sur l'origine du langage, considérée comme résultat non intentionnel d'une interaction entre agents. Sous l'hypothèse que la coopération ou la division du travail sont susceptibles d'améliorer la situation des agents voire même sont une condition nécessaire à la survie, l'économiste va rechercher les effets de comportement d'optimisation des situations individuelles des agents. C'est précisément la problématique de l'article de Jacob Marschak (1965) qui dans la plupart des revues de la littérature est considéré comme le point de départ des approches économiques modernes. L'article est surtout intéressant par ce qu'il révèle des tâtonnements des économistes pour traiter des langues. En fait l'article est consacré à l'économie de la « langue » et s'il est bien dans le cadre de la définition de Robbins il

---

<sup>2</sup> L'École autrichienne est une école de pensée économique qui prend comme point de départ l'individualisme méthodologique; elle rejette l'application à l'économie des méthodes employées par les sciences naturelles et s'intéresse aux relations causales entre les événements, dont l'origine est l'action des individus. On la fait généralement débuter en 1871 avec la publication par Carl Menger de ses *Principes d'économie*.

s'aventure avec beaucoup de précautions dans le domaine du linguiste. En fait il s'intéresse à des systèmes de communication qui apparaissent dans des conditions très particulières (pilote et copilote dans les avions de la seconde guerre mondiale) et il sollicite l'indulgence du linguiste pour désigner comme langage le système de connexions automatiques (« dial-AD buttons »). De même, il se justifie d'élargir le champ de l'économie au-delà des biens et services marchands.

Trois décennies plus tard, Ariel Rubinstein prolonge ces recherches sur l'origine des langues tout en justifiant d'appliquer la théorie économique au domaine linguistique : « La théorie économique est une tentative pour expliquer des régularités dans l'interaction des humains et en dehors de la sphère physique, la régularité la plus fondamentale dans l'interaction des humains est le langage naturel. La théorie économique analyse soigneusement le dessein (design) des systèmes sociaux ; le langage est, pour une part, un mécanisme de communication. L'économie cherche à expliquer les institutions humaines en tant que régularités découlant de l'optimisation de certaines fonctions ; cela peut s'appliquer également au langage » (Rubinstein 1999, p. 4). Rubinstein retrouve ainsi l'approche de Menger (probablement sans la connaître) qu'il peut prolonger en utilisant les outils développés tout au long du 20<sup>e</sup> siècle (notamment la théorie des jeux) mais en suivant le fil d'une théorie évolutionniste des phénomènes sociaux. Mais alors que Menger s'appuyait sur la linguistique de son temps, Rubinstein distingue syntaxe, sémantique et pragmatique et montre comment les considérations stratégiques (dont traite la théorie des jeux) interfèrent avec la pragmatique et peuvent l'éclairer. Rubinstein a construit un modèle utilisant la théorie des jeux pour illustrer les propositions de Paul Grice sur l'implicature et analyser les règles des débats.

Mais ces considérations sur la linguistique issues des réflexions d'un théoricien de l'économie sont très éloignés du traitement des langues par les économistes qui se soucient plus du comportement des agents dans les économies concrètes.

## **L'analyse économique des comportements.**

Dans ce renouvellement des approches, les travaux de Gary Becker qui s'est vu attribuer le « prix Nobel » d'économie pour avoir « étendu le domaine de l'analyse microéconomique à un vaste éventail de comportements et d'interactions humaines, y compris à des comportements qui ne relèvent pas du marché » méritent d'être tout particulièrement signalés. Parmi ces travaux ceux sur la discrimination ont tout particulièrement inspirés les études économiques sur les langues.

En 1957, dans *The Economics of Discrimination*, Becker présente une analyse économique du phénomène de discrimination raciale. Une discrimination aurait lieu chaque fois qu'un agent économique (un employeur blanc par exemple) est disposé à payer pour ne pas conclure de contrat avec un autre agent possédant des caractéristiques différentes des siennes (un ouvrier noir par exemple). À partir de là, Becker démontre que la discrimination peut se révéler préjudiciable aux deux groupes (ici, les Blancs et les Noirs).

Les recherches de Becker ont montré que lorsque les minorités représentent un très faible pourcentage de la population une grande partie des coûts discriminatoires retombe sur cette minorité. Cependant, lorsque les minorités représentent un pourcentage plus large de la population alors ces coûts discriminatoires retombent à la fois sur la majorité et la minorité. Il a aussi été pionnier dans les recherches sur les prophéties autoréalisatrices touchant la relation salariale entre minorité et majorité. Ce type de relation menant alors à un sous-investissement dans les capacités de production et d'éducation des minorités.

Il suffit évidemment d'associer minorités et langues pour imaginer l'utilisation possible de ces approches pour éclairer la mise en évidence d'aspects économiques des langues dans un pays d'immigration comme l'Amérique du Nord qui a connu des vagues d'immigrants ne parlant

pas anglais et les discussions qui ont pu les accompagner alors que les travaux de Rawls sur la justice renouvelait aussi les approches en termes d'égalités (ou d'inégalités).

Mais Becker a aussi contribué indirectement à l'essor des langues à travers sa théorie du capital humain. Les économistes ont toujours considéré que les agents pouvaient améliorer leur productivité à travers l'éducation et l'apprentissage, des approches que Becker a systématisées. Pour lui, tout individu est détenteur d'un capital humain, c'est-à-dire de capacités innées mais aussi acquises au prix d'investissements humains (dépenses matérielles, temps, efforts personnels). La formation, l'éducation et la santé, qui sont des investissements en capital humain, jouent le même rôle que le progrès technique dans la théorie du capital physique: elles augmentent la productivité marginale du facteur de production concerné. Tout individu gestionnaire de son capital humain apprécie l'opportunité d'y investir en comparant le coût de l'investissement aux gains actualisés (donc tenant compte de la valeur de la monnaie au fil du temps) qu'il pourra ensuite en retirer. Ainsi, pour un étudiant, les coûts monétaires de l'éducation (les frais de scolarité) s'ajoutent au coût d'opportunité de la poursuite d'études, mesuré par les revenus non perçus pendant cette période. Là encore les langues pouvant être acquises par le biais d'un apprentissage, l'extension de cette approche aux compétences linguistiques a été largement explorée.

Cette approche économique enrichit notre compréhension mais elle ne prétend pas remplacer les apports des autres disciplines. Les économistes d'ailleurs ne se cantonnent pas d'ailleurs à la pure considération des comportements individuels et des approches macroéconomiques peuvent se trouver rattachées à l'économie des langues. En outre, en reprenant la distinction de Lakatos entre histoire externe et interne de la discipline, il est clair que des facteurs « externes » ont influencé l'agenda des économistes. Pour n'en citer que quelques uns, le formidable développement des échanges marchands depuis la seconde guerre mondiale, la constitution de marchés de plus en plus large, la révolution numérique ont renouvelé les termes des problèmes d'une lingua franca comme les conditions de survies des langues moins parlées.

### **La multiplicité des recherches économiques.**

De cette relation de l'évolution du paradigme économique et sa rencontre avec les problèmes liés aux langues, il ne faudrait pas conclure que tous les économistes souscrivent aux mêmes canons méthodologiques inspirés de Popper ni mêmes que ceux qui adhèrent à ces prescriptions conforment strictement leurs pratiques à ces exigences. Toutes les approches macroéconomiques inspirées de Keynes dérogent peu ou prou aux règles de l'individualisme méthodologique et le paysage économique reste très hétérogène. Grin (2006) soutient qu'il n'y a pas de travaux de recherche sur la langue en dehors du mainstream (et notamment parmi les auteurs marxistes). Compte tenu de l'imbrication des domaines, cette affirmation mériterait d'être nuancée, dans la mesure où il y a certainement une théorie de l'échange inégal voire de l'impérialisme plus ou moins liées aux approches marxistes dont on pourrait mentionner l'influence dans certaines approches économiques de territoires marquées par la diglossie (voir par exemple Alcouffe et alii, 1977) tandis que les catégories de l'analyse économique de Marx se retrouve dans des travaux sur langue (Lecerclé, 2004). Mais l'abondance et aussi la moindre accessibilité des travaux économiques standard pour les chercheurs d'autres disciplines justifie leur présentation.

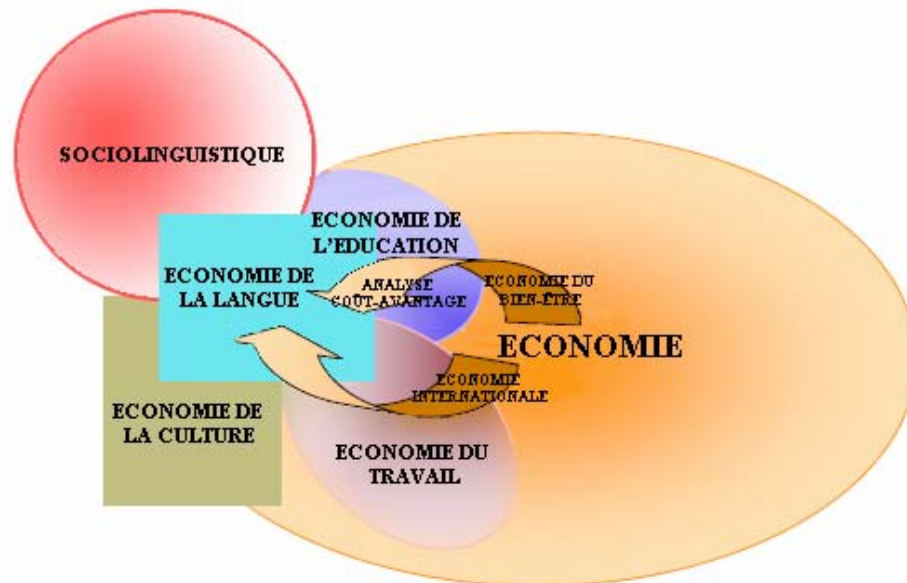
### **Origines et développement de l'économie des langues.**

50 ans plus tard, le domaine a été largement travaillé et de multiples études sont apparues par contre cette croissance de la littérature économique n'a fait que suivre l'extension des publications économiques dont le champ comme le nombre s'est considérablement étendu au point que c'est un recensement transversal qui est nécessaire pour présenter les travaux sur

l'économie des langues comme on peut le voir dans le graphie ci-dessous des frontières de l'économie des langues (Jimenez, 2006).

Pourtant dans son introduction à son anthologie, D. Lamberton (2002) se plaint que «l'économie des langues reste un territoire peu exploré» .

La figure de Jimenez suggère plutôt un problème de visibilité dû à une très grande dispersion. En effet les aspects linguistiques peuvent apparaître dans des domaines aussi variés que l'économie du bien être, l'économie internationale, l'économie du travail, l'économie de l'éducation, analyse coûts/bénéfices.



Une distinction terminologique semble ici utile, elle rappelle la distinction opérée par Maurice Allais entre économie de marché et économie de marchés et opposerait l'économie de la langue et l'économie des langues. La première concerne l'optimisation de la communication au travers d'une langue, la seconde procéderait à une approche économique du multilinguisme. Les deux domaines se recoupent naturellement mais les travaux les plus nombreux et les plus accessibles émanent d'auteurs préoccupés par la diversité des langues et les effets des différences en matière de compétence linguistique.

### **Quelques exemples d'analyse économique de langues.**

Marché du travail, immigration, et discrimination.

Cette ligne de recherche<sup>3</sup> est sans doute la plus ancienne puisqu'on pourrait y rattacher des études sur les immigrants américains de la fin du 19e siècle. Elle est aussi celle qui a produit le plus grand nombre de publications. Elle cherche à déterminer l'effet des compétences linguistiques sur les revenus du travail. Ces études à forte composante empirique utilisent des données d'enquête ou de recensement sur les compétences linguistiques (qui peuvent être multiples) et les déclarations de revenus. Il s'agit de déterminer si les premières conformément à la théorie du capital humain, expliquent une partie significative de la variance des revenus, une fois défalqués les impacts des autres déterminants du revenu

<sup>3</sup> On pourra se référer aux surveys de F. Grin ou au cours de Shannon pour avoir un aperçu de la richesse de cette littérature.

comme l'éducation, l'expérience de travail, ou le type de travail. Ces études sont conditionnées par l'existence de données appropriées restant, à l'extérieur du Canada, remarquablement rares; en conséquence, les études les plus détaillées résultent de l'utilisation des données canadiennes ou québécoises (voir Vaillancourt, 1996). D'autres études s'appuient sur des données d'enquête, en particulier sur les groupes d'immigrants aux États-Unis, Australie, (par Israël, ou en Allemagne. Grin 1999 a procédé à partir d'échantillons représentatifs de la population suisse.

Quelques études plus rares font appel à d'autres théories que celle du capital humain pour expliquer l'effet du langage sur les salaires. Les premiers modèles (Raynauld et Marion, 1972) postulent une stratégie délibérée, par les capitalistes dans un groupe dominant, pour canaliser la plus grande part possible du revenu global aux membres du groupe; Lang (1986) vus l'inégalité des revenus comme le résultat de stratégies de minimisation des coûts par les propriétaires du capital (dont la plupart sont supposées appartenir à un groupe) qui emploient des travailleurs de l'autre groupe.

Diffusion des langues, conservation, et modification.

Au cours des dernières décennies, l'évolution économique a entraîné une transformation des modes de production et de consommation et des phénomènes autrefois marginaux ont pris une importance croissante dans les économies. En même temps, la théorie économique attachée à étudier le fonctionnement des marchés a dû admettre que ceux-ci ne fonctionnaient pas toujours de façon optimale. Les grilles d'analyse élaborées pour rendre compte de ces échecs du marché (market failures) que sont les biens publics, externalités, réseaux s'appliquent particulièrement bien aux langues. Les biens publics présentent deux caractéristiques.

- la consommation du bien par un agent n'empêche pas sa consommation par un autre (les agents ne sont pas rivaux pour la consommation du bien (bien non exclusif). Par exemple, le fait que j'utilise le théorème de Pythagore ne prive pas les autres d'en faire autant).
- tous les agents ont librement accès au bien (bien non rival).

Bien sûr, les économistes sont conscients que ces caractéristiques peuvent être attachées à des degrés divers à différents biens mais la langue a pu être caractérisée comme un super bien public ou un bien « hypercollectif » (De Swaan, 1999, 2001).

Le problème des biens collectifs c'est qu'ils induisent le comportement dit du passager clandestin. Comme la production du bien public n'est pas toujours gratuite, les agents auront tendance à le consommer en échappant aux coûts de production. L'attention sur les dangers liés aux biens publics a été attirée par un article célèbre sur la tragédie des « communs »<sup>4</sup>. George Hardin montrait comment un bien collectif pouvait être surexploité – chaque utilisateur se basant sur son calcul individuel sans prendre en considération les coûts et avantages collectifs.

Or si la création d'une langue peut être spontanée et les coûts disséminés entre les usagers, des coûts de développement et de « maintenance » sont inévitables et peuvent jouer dès lors que l'offre de langues est multiple.

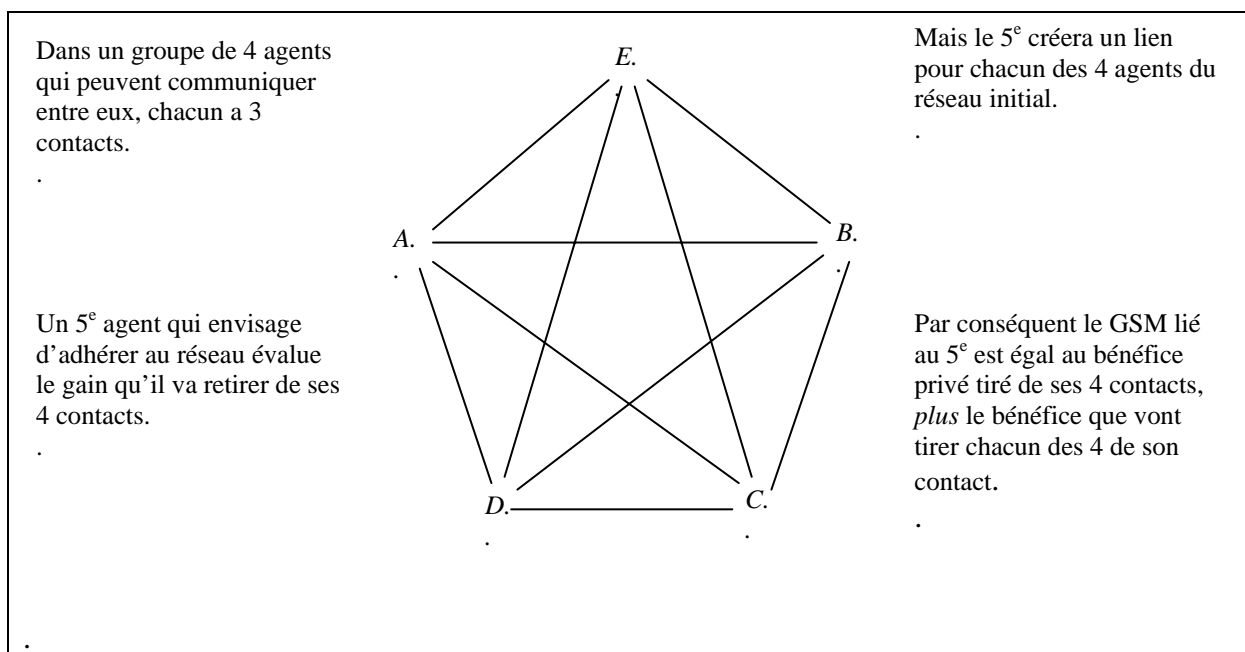
Les externalités renforcent le risque que les coûts qui devraient être associés à une langue ne soient pas couverts de façon satisfaisante. L'externalité ou effet externe désigne une situation dans laquelle l'action d'un agent économique influe, sans que cela soit le but de l'agent, sur la situation d'autres agents, alors même qu'ils n'en sont pas partie prenante : ils n'ont pas été consultés et n'ont reçu (si l'influence est négative) ni versé (si elle est positive) aucune compensation. Cette situation est maintenant bien étudiée par l'économie des réseaux. Celle-ci a détecté une forme d'externalité particulière, externalité d'adoption, (ou rendement

---

<sup>4</sup> ) The Tragedy of the Commons, Garrett Hardin, Science, 13 décembre 1968.

d'adoption ou effet de réseau), quand le fait que d'autres personnes font la même action accroît l'utilité/valeur de l'action, autrement dit, la valeur du produit dépend de son nombre d'utilisateurs. Un bon exemple d'externalités de réseau réside dans l'adoption d'un standard informatique, par exemple un système d'exploitation. Plus il y a d'utilisateurs d'un système d'exploitation, plus il y a de programmes et de documentation faits pour ce système, ce qui amène d'autres utilisateurs, et ainsi de suite. On a là une logique de cercle vertueux. Le phénomène d'externalité d'adoption permet d'expliquer le fait que le produit le plus utilisé sur un marché ne soit pas le plus utilisé parce qu'il est le meilleur en comparaison de ses concurrents, mais simplement parce qu'il regroupe plus d'utilisateurs. La persistance des claviers classiques de type AZERTY, dont l'agencement est basé sur l'utilisation des anciennes machines à écrire, face au clavier DVORAK, qui est basé sur la fréquence d'utilisation des touches, est un des exemples cités. Bien que meilleur, car il permet d'écrire bien plus vite, le clavier DVORAK n'a pu supplanter son moins bon concurrent AZERTY, car l'AZERTY était utilisé partout. C'est une dimension importante de la réflexion sur le choix éventuel d'une lingua franca.

Plus généralement la transposition dans le domaine linguistique des analyses de l'économie des réseaux est immédiate : plus une langue est utilisée, plus elle ouvre des possibilités d'échange et de communication et donc quand le nombre de locuteurs augmentent il y a un gain pour l'entrant dans le réseau des locuteurs mais aussi pour les locuteurs antérieurs qui voient augmenter le nombre des membres du réseau créé par la langue. L'acquisition d'une langue présente donc un gain pour celui qui entre mais aussi pour les locuteurs précédents<sup>5</sup>. On peut donc considérer que le gain « social » partagé entre les locuteurs (les anciens et le nouveau) est supérieur au gain privé de celui qui entre. Il y a là une base de réflexion pour la mise en place de politiques linguistiques puisque les comportements individuels ont des effets collectifs non intentionnels. Ces politiques peuvent consister aussi bien en l'édiction de normes que dans la mise en place d'incitations visant à « internaliser » les effets externes.



De nombreux articles traitent de l'économie des langues en utilisant ces outils<sup>6</sup>. C'est ainsi que Salmon et Breton 2006 introduisent leur étude de la concurrence entre les systèmes juridiques en écrivant : « Une langue fournit d'autant plus d'avantages à un individu que le

<sup>5</sup> La figure jointe est tirée du cours de Shannon.

<sup>6</sup> Cf. F. Grin et Shannon pour des références.

nombre de personnes qui connaît cette langue. Connaître une langue très répandue permet à l'individu de communiquer avec un plus grand nombre de personnes et élargit l'ensemble des interactions possibles pour lui. Apprendre une langue, dans ce sens, signifie entrer un réseau – c'est-à-dire une communauté constituée d'éléments complémentaires dans lequel chaque nouvel entrant, outre qu'il donne accès aux avantages d'un ensemble d'activités, ajoute aussi aux avantages potentiels de tous les autres membres (c'est-à-dire génère une externalité) ».

Un article de Lazear de 1999 représente une approche qui mélange l'économie de la discrimination dans la lignée de Becker et les apports de la théorie plus récente sur les externalités. L'auteur remarque qu'une culture et une langue communes facilitent les échanges entre les personnes. Les minorités ont intérêt à s'assimiler et à apprendre la langue de la majorité afin d'avoir un plus grand nombre de partenaires commerciaux potentiels. La valeur de l'assimilation est plus grande pour quelqu'un qui appartient à une petite minorité que pour quelqu'un qui appartient à un groupe minoritaire de grande taille. Quand une société comporte un groupe très majoritaire d'individus d'une même culture, les personnes issues de groupes minoritaires seront assimilées plus rapidement. L'assimilation est moins probable lorsque la culture et la langue de l'immigrant est déjà largement représentée dans son nouveau pays. Les politiques publiques visant à protéger les intérêts spécifiques des groupes minoritaires, réduisent les incitations à l'assimilation dans la culture majoritaire. Les individus ne prennent pas correctement en compte la valeur « sociale » de l'assimilation car ils ignorent les avantages dont les autres (y compris le groupe majoritaire) bénéficient du fait qu'ils (les minoritaires) apprennent la langue de la majorité. Dans une société pluraliste, une politique gouvernementale qui encourage l'immigration culturelle diversifiée sur l'immigration concentré sont susceptibles d'accroître le bien-être de la population. En l'absence de forts effets compensateurs, les politiques qui encouragent le multiculturalisme réduisent le montant des échanges et le bien-être. Inversement, les politiques qui subventionnent l'assimilation et l'acquisition de compétences dans la langue de la majorité peuvent être socialement bénéfiques. La théorie est testée et confirmée par l'examen de données du recensement américain, qui révèle que la probabilité qu'un immigrant apprenne l'anglais est inversement proportionnelle à la proportion de la population locale qui parle sa langue maternelle.

On voit que les thèmes abordés sont centraux à l'étude des langues et ne peuvent être négligés quand il s'agit de définir des politiques linguistiques. Mais ces raisonnements économiques peut être facilement utilisé de façon fallacieuse comme dans le plaidoyer de Jones (2002) pour le choix d'une langue mondiale partagée qui pour lui ne saurait être que l'anglais. Il est vrai que l'argumentation économique est médiocre.

Au contraire, l'article d'Ortega Tangerang considère une économie dans laquelle il existe deux groupes linguistiques et où seuls les agents de même langue peuvent produire ensemble. L'éducation améliore la productivité des apprenants. Les individus qui vont dans une école monolingue finissent leur éducation en ne parlant que la langue d'enseignement, tandis que les élèves des écoles bilingues le sont aussi à la fin de leurs études sans différences pour le coût de l'éducation. Le groupe politique dominant (qui n'est pas nécessairement majoritaire) détermine le type d'école(s) qui seront accessibles pour chaque groupe linguistique et ce sont ensuite les agents qui choisissent l'école dans laquelle ils vont suivre leurs études.

Javier Ortega et Thomas Tangerås montrent alors que le groupe dominant choisit soit le laissez faire soit de restreindre l'accès aux écoles dans la langue du groupe dominé. Au contraire, le groupe dominé se prononce pour l'utilisation de sa propre langue. Ainsi quoique les agents ne tirent pas d'utilité de parler leur langue maternelle, cette situation engendre des conflits linguistiques endogènes comme on pouvait s'y attendre. La démocratie (le scrutin majoritaire) conduit toujours à la mise en place d'un système éducatif optimal tandis que des restrictions à l'usage de la langue du groupe dominé sont mises en place trop souvent par des



gouvernements minoritaires. Le modèle correspond aux faits observés en Belgique, France et Finlande.

## **Économie du multilinguisme.**

Les avantages liés à l'élargissement des possibilités d'échange, les économies d'échelle associées au nombre des locuteurs posent la question du bien fondé économique et éthique des politiques linguistiques. Ces préoccupations sont très sensibles dans le cadre des états ayant plusieurs langues officielles (Belgique, Suisse) ou dans la construction européenne. Elles poussent à l'adoption d'une langue partagée à l'ère de la société globale (De Swaan, 1998; Jones, 2002). En réalité, les études comparant les coûts et les avantages des différentes langues restent encore très fragmentaires et les bases économiques des politiques linguistiques dépendent plus de considérations politiques ou sociologiques que de raisonnement économique, d'autant que la méthodologie qui permettrait de recueillir des données quantitatives fait défaut. Les comptabilités sont habituées à raisonner sur les prix des marchandises et elles sont beaucoup plus mal à l'aise pour prendre en compte les biens non marchands. Pourtant comme le montre l'exemple des biens environnementaux, les économistes ont imaginé différents moyens pour contourner l'absence de prix. C'est ainsi que l'on peut recenser dans la valeur associée à une langue différentes composantes.

- Valeur d'usage: L'utilité ou la satisfaction que l'on retire de l'usage direct du bien.
- Valeur d'option : valeur attribuée à la possibilité d'utiliser le bien dans le futur (le contraire de l'embaras du choix).
- Valeur liée à l'existence même, c'est la valeur que nous tirons du simple fait de savoir que le bien existe, indépendamment de tout usage présent ou futur.

S'il est impossible de mesurer directement ces valeurs, on peut en avoir une mesure indirecte de deux façons<sup>7</sup>. D'abord on peut chercher ce que les agents seraient prêts pour disposer du bien ou la quantité des autres biens et services auxquels les agents seraient prêts à renoncer pour utiliser ou conserver le bien. Ensuite on peut estimer ce que les agents considéreraient comme une compensation de la perte ou de la disparition du bien.

A présent on peut aussi associer différents avantages et coûts à l'emploi d'une langue. Les premiers sont liés aux échanges (biens et services, idées), à la culture, au statut/prestige social tandis que les seconds comprennent le temps passé à l'apprentissage, les coûts de l'enseignement, les coûts d'opportunité en terme de renoncement à la consommation d'autres biens, toutes choses qui donne une mesure de la disposition à payer pour acquérir des compétences linguistiques.

Nous ne connaissons pas de bilan coûts avantages pour une langue considérée de façon isolée (notamment dans le cas des langues minorisées pour lesquelles ces informations seraient très importantes pour éclairer les choix des politiques linguistiques mais il existe quelques données sur le coût du multilinguisme et des tentatives de rassembler des données sur l'économie d'une lingua franca. Le multilinguisme est le choix affirmé de l'Union européenne malgré les pressions multiples pour réduire la diversité des langues d'usage au sein de ces instances.

L'Union Européenne est composée de 27 États membres, dont l'unité et la diversité s'expriment au travers de 23 langues officielles ainsi que d'une multitude d'autres langues nationales, régionales et locales. Les 492 millions d'européens ont en effet des origines

---

<sup>7</sup> Les économistes parlent d'évaluation contingente. Ces méthodes proposées dès 1947 sont pratiquées largement pour le patrimoine historique ou pour les biens environnementaux depuis les années 1980. D'autres études partent des différentiels de revenu que l'on peut attribuer à la compétence langagière mais elles sont loin d'être convaincante car il est très difficile d'isoler l'impact de celle (projet des langues étrangères dans l'activité professionnelle <http://www.unige.ch/eti/recherches/groupe/elf/recherche-activite/LEAP/> (2009).

ethniques et linguistiques très diverses : le multilinguisme leur permet de se comprendre, mais ceci a un coût. La Cour des Comptes européenne l'a évalué dans son rapport de 2006.

- le coût total de la traduction (texte écrit) et de l'interprétation (à l'oral) dans toutes les institutions de l'UE en 2005 représentait 1 % du budget général de l'UE (environ 1,123 milliards d'euros);
- en 2006, le coût de la traduction dans toutes les institutions de l'UE est estimé à 800 millions d'euros, contre près de 190 millions, en 2005, pour l'interprétation;
- les dépenses liées au multilinguisme représentent plus d'un tiers des dépenses totales du Parlement;
- le PE a traduit 673 000 pages au cours du premier semestre de 2007 (dont 165 000 en traduction externe); .
- depuis 2005, le PE traduit plus d'**un million de pages par an**; .
- en moyenne, le système européen nécessite plus de 2000 traducteurs et 80 interprètes par jour.

Les montants absolus peuvent apparaître considérables mais la valeur relative (1% du budget des instances européennes dont on sait qu'il représente à peine plus de 1% du PIB européen, les dépenses liées au multilinguisme européen sont donc de l'ordre de 1/10000<sup>e</sup> du PIB européen. On ne peut ici que reprendre l'avertissement de François Grin mettant en garde contre les idées reçues selon lesquelles les politiques linguistiques seraient extrêmement coûteuses. Tout en reconnaissant qu'il existe très peu d'études sur ces coûts, il ajoute que quand ces études existent-elles montrent que les coûts observés sont beaucoup plus faibles que ceux que l'on croit habituellement. A l'appui de cette thèse, il cite les expériences québécoises, basques, galloises, irlandaises, suédoises qui vont de la signalisation à l'enseignement en passant par les médias. Le chiffre le plus significatif est sans doute celui concernant l'expérience basque d'éducation avec trois parcours, espagnol comme langue d'enseignement, basque comme matière d'enseignement, basque comme langue d'enseignement, espagnol comme matière d'enseignement et le parcours bilingue dans lequel certains cours sont espagnol et d'autres en basque. Le résultat final semble indiquer un surcoût de 4% par rapport à un système monolingue.

Là encore, on ne peut que se référer à l'environnement, des outils statistiques, comme le bilan carbone, ou l'empreinte écologique, ont fourni des bases pour des politiques efficaces, de même des outils statistiques permettraient d'éclairer les débats sur les politiques linguistiques et de définir celles qui correspondent le mieux aux préférences des agents économiques.

### **Économie des langues de France : un agenda.**

Un demi-siècle de travaux sur l'économie des langues a mis en évidence des mécanismes économiques dans les comportements linguistiques et fourni des grilles d'analyse et des outils indispensables pour définir des politiques linguistiques. Malheureusement, dans le cadre français, il n'existe pas les données d'analyses coûts /avantages qui pourraient servir de fondements à de telles politiques. D'un point de vue économique, une politique économique n'est légitime que si elle concourt à l'amélioration du bien-être social. Il ne fait pas de doute qu'il y a un attachement aux langues régionales mais nous ne connaissons pas de tentative pour mesurer les montants maximum que les individus sont prêts à payer pour une politique linguistique (WTP : willingness to pay) et encore moins les montants minimum que les individus sont prêts à recevoir pour ne pas bénéficier d'une l'amélioration (ou accepter une dégradation) (WTA : Willingness to Accept). En regard, il n'y a pas non plus d'estimation des coûts sur les dépenses minimales pour qu'une langue ait une chance de survie minimale.

Par contre, si les arguments économiques manquent vis-à-vis des politiques publiques, on trouve des tentatives des agents économiques pour les mettre en œuvre dans des perspectives linguistiques. La matrice Swot paraît bien adaptée pour conduire de telles analyses. Le terme SWOT est un acronyme pour désigner une analyse distinguant les forces (strengths) les faiblesses (weaknesses), les opportunités (opportunity) and les menaces (threats). Ces quatre dimensions sont essentielles pour formuler un diagnostic et évaluer une stratégie. JF Brana l'a appliquée au Béarn mais elle peut être généralisée à la plupart des langues minorisées ayant un ancrage territorial.

Tableau 1. *Les langues régionales et l'économie*

Forces	Faiblesses
Territoires spécifiques d'une langue auxquels sont attachés les habitants . La professionnalisation des opérateurs culturels. Emploi de la langue : mise en cohérence avec l'image d'authenticité des produits des terroirs. Productions et/ou savoir faire avec un enracinement territorial et identitaire fort	Désert linguistique dans le domaine économique . Immaturité des entreprises qui n'ont pas encore compris le potentiel commercial de cette dimension immatérielle. De rares expérimentations négligées par les organismes professionnels et les l'administration. Aucune structuration collective. Manque de personnel qualifié, sensibilisé et formé dans les entreprises
Risques de folklorisation. Un image vieillotte, le mot « patois » encore très usité. Pression du cadre législatif, administratif et culturel français . Cantonnement au seul secteur des produits de terroir	Une langue et une culture enracinées, qu'il faut réveiller mais qui peuvent vite reprendre leur vitalité et bénéficier d'effets de mode . Langues et cultures régionales : facteurs de différenciation sur les marchés. Valeurs identitaires qui répondent à la demande des consommateurs
Menaces	Opportunités
adapté de JP Brana, Juin 2007	

De nombreuses stratégies linguistiques à fort contenu linguistiques sont en œuvre. Les travaux menés autour de Philippe Blanchet par des économistes et gestionnaires sont du plus grand intérêt et fournissent des références intéressantes. C'est ainsi que Blanchet relève « la présence récurrente en Provence d'un affichage public en provençal (ou plus rarement en français provençalisé) de plus en plus fréquemment utilisé à des fins commerciales, et le « poids » quantitatif et qualitatif observé de produits et de fonctionnement marqués « provençaux » dans l'économie régionale » (Blanchet 2009). Blanchet relève que « jusqu'au milieu du XXe siècle, sauf exception, les affichages publics du provençal se concentrent principalement sur des plaques de monuments (fontaines, églises, commémorations, devises communales...). Ce n'est qu'à partir des années 1980 qu'on voit se développer, d'abord ponctuellement, puis de façon beaucoup plus fréquente et visible, un affichage à des fins commerciales ».

J.-M. Kosianski a procédé à un enquête en 2001 auprès de 1235 entreprises (essentiellement des PME des secteurs agricoles, alimentaires, textiles et artisanaux de Provence rhodanienne) repérées parce que produisant des biens repérables et / ou affichés comme « provençaux » . Selon les réponses de 15 % d'entre elles, extrapolées à l'ensemble de la Région Provence-Alpes- Côte d'Azur, ce secteur en forte progression concernerait 15700 emplois, 32 milliards de francs (= 4,8 milliards d'euros) de chiffre d'affaire. L'extrapolation est sans doute sujette à caution car les entreprises qui ont répondu sont sans doute celles qui étaient le plus sensible à la problématique.

Fin 2008 une étude menée à l'autre bout de l'Occitanie relève une ouverture vers le monde économique de même nature. L'enquête "Présences, pratiques et représentations de la langue occitane" réalisée auprès d'un échantillon représentatif de quelque 6 000 Aquitains, révèle un taux de locuteurs de 9 %, un chiffre qui monte à 12 % sur le département des Pyrénées-Atlantiques. « Les recruteurs ont beaucoup de difficultés à trouver des candidats bilingues, parler l'occitan et l'inscrire sur son CV est un plus non négligeable », analyse Sèrgi Javaloyès, directeur de l'InÒc (Institut Occitan) et défenseur de la diversité linguistique. « Langue nationale, langue internationale et langue de proximité. Les jeunes Béarnais doivent viser le trilinguisme », ajoute-il.

### **Les labels linguistiques.**

Les marques collectives peuvent faire appel plus ou moins directement à l'attachement au territoire et/ou à la langue spécifique pour gagner un avantage concurrentiel. On peut considérer ici l'exemple du label « Produit en Bretagne » (PEB) (voir Stervinou, Le Lê). le but poursuivi par PEB est celui de la promotion des compétences et des savoir-faire locaux auprès des consommateurs bretons en vue de soutenir l'emploi dans la région. La Bretagne est marquée par sa double culture : bretonne à l'ouest avec une langue à part entière et gallèse à l'est où la langue pratiquée était un « patois », le gallo. Stervinou et Le Lê note qu'"un degré plus ou moins élevé de «bretonnitude» est parfois accordé en fonction de l'ancrage géographique des interlocuteurs et un sentiment d'appartenance à la région plus ou moins fort". Malheureusement l'étude n'a pas analysé l'impact linguistique ni l'opinion des entreprises vis-à-vis du marqueur linguistique et les auteurs n'ont pu vérifier si leurs résultats reflète d'une opposition pays breton (ouest de la Région) / pays gallo (est de la Bretagne).

Pour sa part, Dominique Huck se demande si «le plurilinguisme d'un contexte régional (incluant l'allemand) peut avoir une fonction dans une telle entreprise. » Mais son « objectif n'est pas de proposer des réponses quantifiées ou des analyses sur les fonctionnalités primaires des dialectes alsaciens et de l'allemand ». Sa conclusion est plutôt négative : « la «langue régionale» peut être bien présente chez des acteurs du monde économique, mais sans statut fonctionnel ou opératoire direct. Il s'agit d'une présence voilée, peu valorisée en soi dans la mesure où la conscience de son rôle est relativement faible. Dans ce sens, le dialecte et sa connaissance sont à la fois inutiles dans l'interaction économique en tant que telle, importantes comme élément implicite pré-requis. ».

Finalement, dans le contexte occitan, c'est pour appuyer une stratégie de reconquête linguistique que se sont mis en place des groupements de producteurs clairement basée par rapport à la langue. Créée en 1993, la chambre économique Européenne des pays Occitans – (CEEPOc) entendait offrir aux entreprises qui en éprouvent le besoin des occasions d'échanges et de travail pour améliorer leurs résultats. Elle était « convaincue que la dynamique des entreprises est d'abord celle de leurs milieux ; et que leur bonne santé économique n'est pas sans rapport avec les spécificités des territoires où elles se redéployent». Déplorant que trop souvent, la culture occitane se ramène à une célébration purement symbolique du passé elle proposait de l'utiliser comme outil de modernité. L'Office pour l'occitan est une association loi de 1901 créée le 4/04/2006. Elle a pour objet de « repérer et faire connaître les entreprises et organismes de toute sorte qui contribuent à faire vivre la langue occitane ; son action vise aussi à susciter le développement de nouveaux acteurs sociaux qui participeront à leur tour à ce mouvement de promotion linguistique » de telle sorte que sa visée est très clairement la promotion linguistique (Alcouffe, 2010)

## Conclusion .

L'économie des langues qui a été alimentée par la lutte contre les discriminations et la recherche d'une justice linguistique débouche sur un dilemme éthique qui a été formulé par Van Parijs de la façon suivante « toutes choses égales par ailleurs, plus l'homogénéité culturelle (et en particulier linguistique) est forte à l'intérieur d'une population sur un territoire déterminé, meilleures sont les perspectives en terme de solidarité économique ». La diversité linguistique revendiquée au nom de l'équité aurait des effets pervers qui conduiraient d'un point de vue éthique à soutenir les politiques linguistiques conduisant à une lingua franca universelle. Ce débat se joue sur plusieurs tableaux, anglais/esperanto, anglais/grandes langues de communication, langues dominantes/langues minorisées. Il gagnerait en clarté si l'économie des langues permettait de l'alimenter dans ses divers aspects mais aussi en fournissant une meilleure connaissance des coûts et des avantages des langues.

## Références

- Agresti Giovanni, D'Angelo Mariapia, éd. (2010), *Renverser Babel, Économie et écologie des langues régionales et minoritaires*, Roma, Aracne,
- Alcaras Jean-Robert, Blanchet Philippe et Joubert Jérôme, (2001) (textes réunis par), *Cultures régionales et développement économique*. Actes du colloque d'Avignon 5-6 mai 2000, *Annales de la Faculté de droit d'Avignon*, cahier spécial n° 2, Aix-en-Provence.
- Alcouffe, Alain, Lafont, Robert, Lagarde Pierre (1977), *Pour l'Occitanie*, Toulouse, Privat.
- Alcouffe, Alain, 2010, *Économie et langues minorisées. Le cas de l'Ofici per l'Occitan*, in Agresti G., D'Angelo M., éd. (2010), 363-385.
- Alonso-Cortes,Angel (2008), *Trade and language : Adam Smith's rhetoric of persuasion*, <http://eprints.ucm.es/8035/> .
- Blanchet, Philippe, (2009), *Éléments pour une analyse des fonctions économiques de la langue et de la culture provençales*. in Huck, D. et Kahn, R., 2009.
- Brana Jean-Pierre, (2007), *L'Occitan entà har vèler lo territòri deus Pirenèus Atlantic* – Master Administracion de las enterpresas, Institut d'administration des entreprises, Pau, Juin.
- Breton, A. (ed.) (1998). *Economic approaches to language and bilingualism*. Ottawa: Canadian Heritage.
- Breton, Albert,. *Nationalism and Language Policies*,*Canadian Journal of Economics*, Nov78, Vol. 11 Issue 4, p656, 13p.
- De Swaan, Abraham (1998), *Leçon inaugurale faite le vendredi 24 octobre 1997 : Langue et culture dans la société transnationale* , Collège de France.
- De Swaan, Abraham (2001). *Words of the world: The global language system*. Cambridge:, Polity.
- Grin, F. & Vaillancourt, F. (1997). *The economics of multilingualism: Overview and analytical framework*. In W. Grabe (ed.), *Annual Review of Applied Linguistics*, vol. 17 (pp. 43-65). New York: Cambridge University Press.
- Grin, F. & Vaillancourt, F. (1999). *The cost-effectiveness evaluation of minority, language policies: Case studies on Wales, Ireland and the Basque Country.*, Monograph series, No. 2. Flensburg: European Centre for Minority Issues.
- Grin, F. (1999). *Competences et recompenses. La valeur des langues en Suisse.*, Fribourg: Editions Universitaires de Fribourg.
- Grin, F. (2002). *Towards a threshold of minority language survival*. In, D. Lamberton (ed.), *The economic of language* (pp. 49-76). Cheltenham: Edward, Elgar. (Reprinted from *Kykos*, 45, 69-97, 1992.) .

- Grin, F. (2003a). Diversity as paradigm, analytical device, and policy goal. In, W. Kymlicka & A. Patten (eds.), *Language rights and political theory* (pp. 169-, 88). New York: Oxford University Press.
- Grin, F. (2003b). *Language policy evaluation and the European charter for regional, or minority languages*. London: Palgrave Macmillan.
- Grin, F. (2003c). Language planning and economics. *Current Issues in Language Planning*, 4,1-66.
- Grin, F. (2004). On the costs of linguistic diversity. In P. van Parijs (ed.), *Cultural diversity versus economic solidarity* (pp. 193-206). Brussels: De, Boeck-Universite., .
- Grin, F. (ed.) (1996). Economic approaches to language and language planning, (Special issue). *International Journal of the Sociology of Language*, 121.
- Grin, F., Moring, T., Gorter, D., Haggman, J., O Riagain, D., & Strubell, M., (2002). Support for minority languages in Europe. Report to the European Commission (2000 1288/001-001 EDU-MLCEV). En ligne le 20/03/11 <http://europa.eu.int/comm/education/policies/lang/langmin/support.pdf>.
- Grin, Francois (2006): Economic Considerations in Language Policy. In: Ricento, Thomas (Ed.): *An Introduction in Language Policy*. Maiden/Oxford: Blackwell. S. 77-94.
- Grin, Francois Efficiency and fairness in the management of linguistic diversity : issues of identification and measurement, *Sprachenvielfalt und Kulturfrieden: Sprachminderheit, Einsprachigkeit*,. Georges Lüdi, Beat Sitter-Liver.
- Henson Steve, Ó Murchú Niall, (2010), *The Political Economy of Language and Culture*, Cours, Fairhaven College, (téléchargé en 2011, de <http://www.cbe.wvu.edu/henson/>).
- Hodgson Geoff, 'Carl Menger's Theory of the Evolution of Money: Some Problems', *Review of Political Economy*, 4(4), October 1992, pp. 396-412.
- Huck Dominique et Kahn René, 2009, *Langues régionales, cultures et développement, études de cas en Alsace, Bretagne et Provence. Études de cas en Alsace, Bretagne et Provence*, Paris, l'Harmattan, .
- Huck Dominique, 2009, De l'(in)utilité de la langue régionale dans l'entreprise. In Huck et Kahn (2009).
- Jiménez Juan Carlos, La Economía de la lengua: una visión de conjunto, DT 01/06, Complutense, <http://www.ucm.es/info/icei/> .
- Jones, E. (2000). The case for a shared world language. In M. Casson & A., Godley (eds.), *Cultural factors in economic growth* (pp. 210-35). Berlin: Springer.
- Lamberton, D. (ed.) (2002). *The economics of language*. Cheltenham: Edward, Elgar.
- Lang, K. (1986). A language theory of discrimination. *Quarterly Journal of, Economics*, 101, 363-82.
- Marschak, J. (1965). Economics of language. *Behavioral Science*, 10,135-40.
- Menger C. (1883), *Untersuchungen über die Methode der Socialwissenschaften, und der Politischen Oekonomie insbesondere*. Leipzig, Duncker und Humblot,(traduction française, G. Campagnolo, 2011).
- Ortega Javier and Thomas Tangerås (2008) Unilingual Versus Bilingual Education: A Political Economy Analysis *Journal of the European Economic Association*, vol. 6, issue 5, 1078-1108.
- Raynauld, A. & Marion, P. (1972). Une analyse économique de la disparité, inter-ethnique des revenus. *Revue économique*, 23, 1-19.
- Robbins Lionel (1932), *Essay on the Nature and Significance of Economic Science* .
- Rubinstein Ariel (2000), *Economics and Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Sabourin, C. (1985). La theorie des environnements linguistiques. In, F. Vaillancourt (ed.), *Economie et langue* (pp. 59-82). Québec: Conseil de la langue française.

Salmon Pierre, Breton Albert (2006) Bijural services as factors of production. In Breton, A., Trebilcock, M.J. (eds). *Bijuralism : An Economic Approach*. Aldershot : Ashgate, , p. 11-60.

Stervinou Sandrine et Sébastien Lê, Une méthodologie pour analyser les groupements localisés d'entreprises ; le cas de l'association 'Produit en Bretagne', 2006 : 8<sup>e</sup> CIFEPME, Fribourg ([http://web.hec.ca/airepme/images/File/2006/037\\_Unemethodologie.pdf](http://web.hec.ca/airepme/images/File/2006/037_Unemethodologie.pdf) ).

Vaillancourt, F. (1980). Difference in earnings by language groups in Quebec, 1970., An economic analysis (Publication B-90). Quebec: Centre international de, recherche sur le bilinguisme.

van Parijs, Philippe (2001). Linguistic justice. *Politics, Philosophy and Economics*, 1, 59-74.